

Commune de Louvainnes
Département du Maine-et-Loire

Elaboration

PIECE N°4 – ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION



Elaboration du PLU **0-0** Prescrite par délibération du Conseil municipal en date du 04 mars 2008
Approuvée le 09 / 07 / 2013
Modification n°1 approuvée le

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du
La Vice-Présidente en charge de l'Urbanisme

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Elaboration prescrite le 04/03/2008
Elaboration arrêtée le 29/05/2012
Enquête publique du 6/11/2012 au 6/12/2012 inclus
Elaboration approuvée le

Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Municipal en date du

Le Maire

Pièce
N° 4

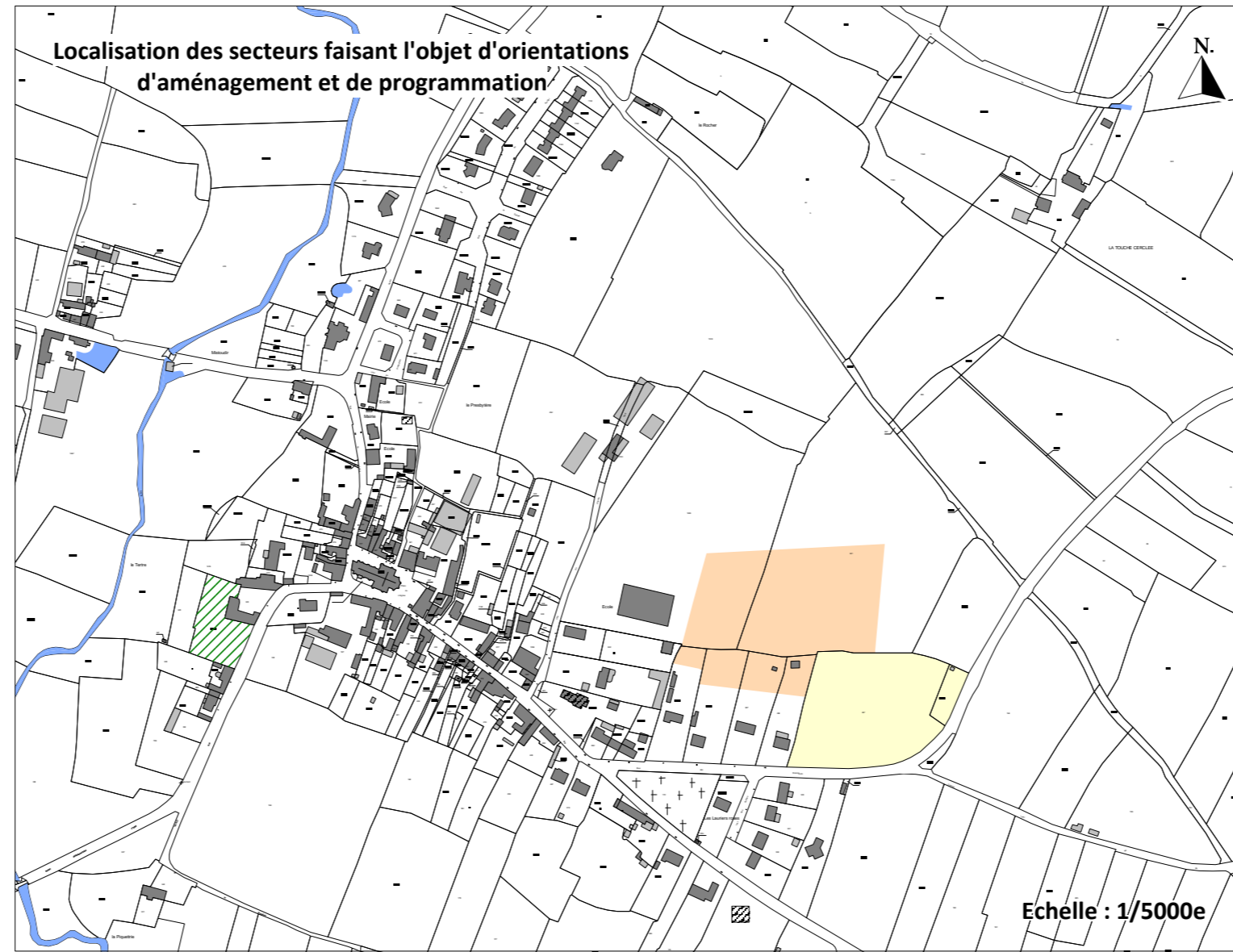
Zones concernées par des orientations d'aménagement :

- 1AU : Le Bocage tranche 1
- 1AU : Le Bocage Tranche 2

Cheminements à créer de manière à étoffer le réseau de déplacements non motorisés

Voies de desserte à créer

Equipement de régulation des eaux pluviales à mettre en place



ECHEANCIER PREVISIONNEL D'OUVERTURE A L'URBANISATION

	Surface aménageable	Nombre de logements créés	Echéance d'aménagement
Zone 1AU (tranche 1 du lotissement du Bocage)	1,1 hectare	13 logements	2013-2022 <i>(2013-2017 initialement prévu dans le PLU de 2013)</i>
Zone 2AU (tranche du lotissement du Bocage)	1,3 hectare	17 logements	2024-2027 <i>(2017-2025 initialement prévu dans le PLU de 2013)</i>
Dents creuses et divisions parcellaires	0,15 ha	2 à 3 logements	Sur la durée de vie du PLU (2013-2025)
Changements de destination	-	8 logements	Sur la durée de vie du PLU (2013-2025)
TOTAL	2,55 hectares	41 logements	Sur la durée de vie du PLU (environ 3 logements par an)

Densité minimum à atteindre :
13 logements/hectare

